



# Fête du Livre de St-Pierre-de-Clages

## REGLEMENT EXPOSANTS – 1 JOUR

La Fête du Livre est organisée par l'Association du Village du Livre de St-Pierre-de-Clages.

### **1. Gestion des stands d'exposition**

#### ***a. Emplacement***

- L'Association du Village du Livre de St-Pierre-de-Clages loue des emplacements de type « Plein air » comportant une table, un banc ou une chaise.
- Les emplacements ne peuvent pas accueillir de tente.
- L'exposant prévoit un parasol pour se protéger du soleil et une bâche plastique transparente pour protéger ses livres des faibles précipitations.
- En cas de fortes pluies, l'emplacement sera remboursé.
- La location d'un emplacement est fixée à CHF 100.- répartis comme suit :
  - Frais d'inscription : Fr. 30.- (non remboursables)
  - Emplacement : Fr. 70.-

#### ***b. Horaire***

- Le stand doit être monté avant 9h30.
- Il doit être ouvert le samedi entre 10h et 19h et le dimanche entre 10h et 18h
- Le démontage doit se faire après les heures d'ouverture indiquées.

#### ***c. Circulation***

- L'accès au stand se fait par l'entrée Nord du Village.
- Les véhicules doivent avoir quitté la zone d'exposition avant 9h30.
- Le soir, dès que la porte Nord est ouverte, vous pouvez accéder à votre stand pour recharger votre matériel.

#### ***d. Divers***

- Les propriétaires de chiens ont l'obligation de les tenir attachés.
- L'emplacement doit être nettoyé, aucun déchet ne doit rester sur l'emplacement ou à proximité. En cas de dépréciation, les frais de remise en état seront facturés à l'exposant.

### **2. Affichage des prix des livres**

- Le prix de vente des livres doit être clairement indiqué.
- Les ventes au kilo ou au carton sont interdites !
- L'organisateur n'intervient pas dans la politique des prix pratiquée par les exposants.

### **3. Assurance**

- Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages causés à la marchandise que vous exposez ainsi qu'à votre matériel de stand (vol, incendie, dégâts d'eau, etc.). Veuillez donc prendre toutes les dispositions nécessaires pour être assuré en cas de problèmes.